

STATISTIQUES ET INDICATEURS

La formation en Nouvelle-Aquitaine au 4^{ème} trimestre 2024



Évolution des
12 derniers mois

-1,4%

c'est l'évolution annuelle du
nombre d'entrées en
formation
en Nouvelle-Aquitaine
à fin décembre 2024

22 300 ENTRÉES EN FORMATION DE DEMANDEURS D'EMPLOI COMPTABILISÉES EN NOUVELLE-AQUITAINE

22 300 entrées en formation prescrites par France Travail pour des demandeurs d'emploi ont été enregistrées au cours du 4^{ème} trimestre 2024 dans la région. Ce volume connaît une baisse annuelle de -9,6% (-12,9% sur le plan national), après une nette hausse au 2^{ème} trimestre 2024 (+7,0%) et une baisse au 3^{ème} trimestre 2024 (-2,4%). Hors formations financées par le Compte Personnel de Formation (CPF) des demandeurs d'emploi, le nombre d'entrées en formation du trimestre diminue fortement (-21,7%).

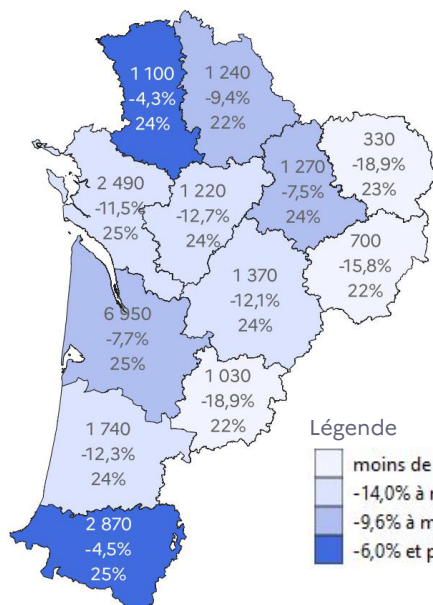
Le nombre d'entrées en formation est en baisse dans tous les départements régionaux ce trimestre [cf. Carte 1].

Au cours de la période de janvier à décembre 2024 (soit 12 mois glissants), 92 600 entrées en formation ont été enregistrées dans la région, un nombre en léger repli (-1,4%) comparativement aux 12 mois précédents.

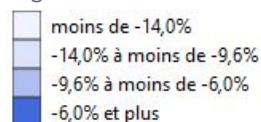
L'accès à l'emploi¹ diminue légèrement sur un an en Nouvelle-Aquitaine : près de 7 demandeurs d'emploi sur 10 ont eu accès à un emploi au cours des six mois suivant la fin de leur formation.

CARTE 1

ÉVOLUTION ANNUELLE DES ENTRÉES EN FORMATION DU 4^{ème} TRIMESTRE 2024



Légende



entrées en formation
dans le trimestre

évolution sur un an

part des entrées parmi
les 4 derniers trimestres

Source : France Travail

1. La méthode de calcul de l'accès à l'emploi a évolué [cf. Sources et Définitions]

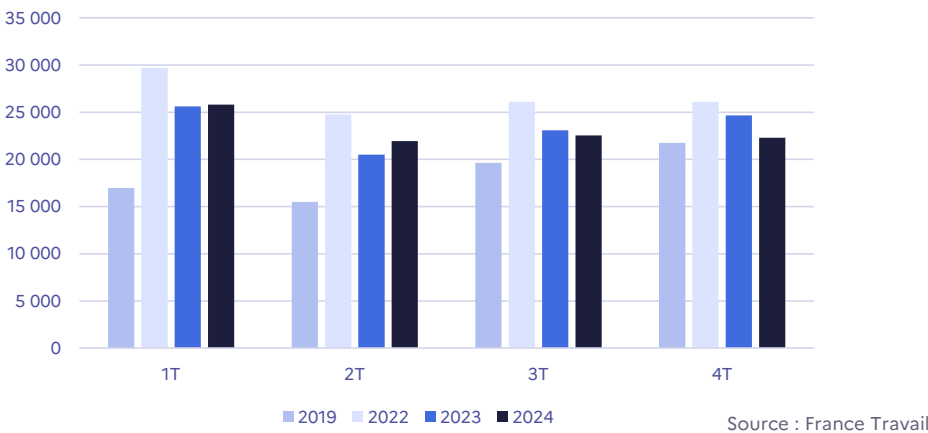
REPLI ANNUEL UN PEU PLUS MARQUÉ DES ENTRÉES EN FORMATION AU 4ÈME TRIMESTRE 2024

22 298 entrées en formation ont été prescrites par France Travail en Nouvelle-Aquitaine au cours du 4^{ème} trimestre 2024, tous financeurs confondus (-9,6% sur un an). Cette baisse est plus marquée que celle observée au 3^{ème} trimestre 2024 (-2,4%). Ce recul annuel est relativement homogène pour les trois mois du trimestre : -10,4% en octobre, -9,1% en novembre et -8,9% en décembre 2024.

Le nombre d’entrées en formation financées par les demandeurs d’emploi en ayant recours à leur Compte Personnel de Formation (CPF) progresse de +13,6% ce trimestre.

En comparaison avec le 4^{ème} trimestre 2019 (période avant-crise où les financements CPF n’étaient pas mis en œuvre), le nombre d’entrées en formation du trimestre, hors financements CPF, recule de -41%.

GRAPHIQUE 1
NOMBRE TRIMESTRIEL D’ENTRÉES EN FORMATION EN 2019, 2022, 2023 ET 2024



LA DURÉE MOYENNE D’UNE FORMATION EST DE 49 JOURS AU 4ÈME TRIMESTRE 2024

Le CPF, France Travail et le Conseil régional sont les trois principaux financeurs des formations des demandeurs d’emploi. Ils représentent respectivement 43%, 30% et 22% des entrées en formation régionales du trimestre.

La durée moyenne des formations dont l’entrée a eu lieu au 4^{ème} trimestre 2024 est de 340 heures (362 heures au 4^{ème} trimestre 2023). Cela correspond à 49 jours pour le 4^{ème} trimestre 2024 [cf. Tableau 1]. Cette durée moyenne est moins élevée que le trimestre précédent en raison du changement des caractéristiques des domaines de formation entre les deux trimestres et du caractère saisonnier des entrées en formation. Les domaines de formation Transport, logistique (23%) et Sciences humaines, langues, pédagogie, information communication (20%) sont les deux principaux, loin devant Vie et gestion des organisations (10%).

L’objectif de Certification qui représente la moitié des entrées du trimestre concerne les formations aide médico-sociale, petite enfance, accompagnement éducatif et social et secrétariat assistantat spécialisé pour les formations les plus longues (plus de 300 heures).

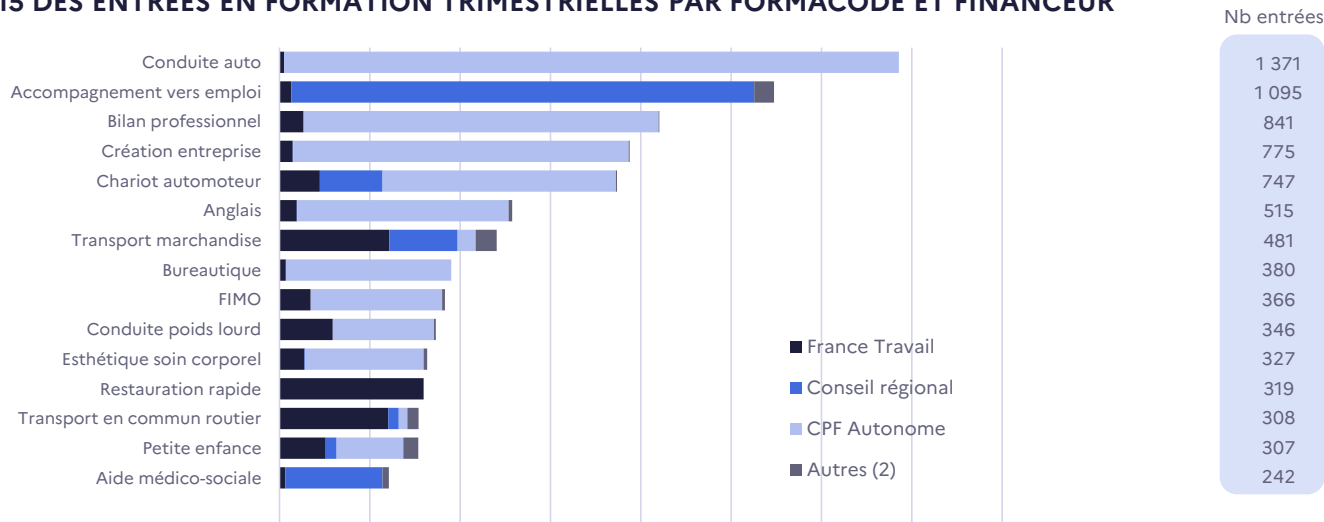
TABLEAU 1
ENTRÉES EN FORMATION TRIMESTRIELLES PAR OBJECTIF DE FORMATION

	4ème trim. 2024	Répartition	évolution	durée moyenne (en heures)	durée moyenne (en jours)
Ensemble des entrées en formation	22 298	100%	-10%	340	49
Objectifs de formation					
Certification	11 039	50%	-1%	452	65
Professionalisation	1 670	7%	-34%	503	72
Préparation à la qualification	780	3%	-16%	223	32
Remise à niveau, maîtrise des savoir de base,	1 416	6%	-41%	144	21
Mobilisation, aide à l'élaboration d'un projet	1 443	6%	-19%	234	33
Perfectionnement, élargissement des compétences	2 325	10%	-15%	103	15
Formation à la création d'entreprise	747	3%	-11%	52	7
Adaptation au poste de travail (AFPR, POE)	2 792	13%	+30%	260	37
Autre, non renseigné	86	0%	n.s.	n.s.	n.s.

Source : France Travail

Parmi le top 15 des principales formations prescrites en Nouvelle-Aquitaine au 4^{ème} trimestre 2024, le domaine Transport, logistique est souvent représenté [cf. Graphique 2] avec au total 5 080 entrées en formation ce trimestre.

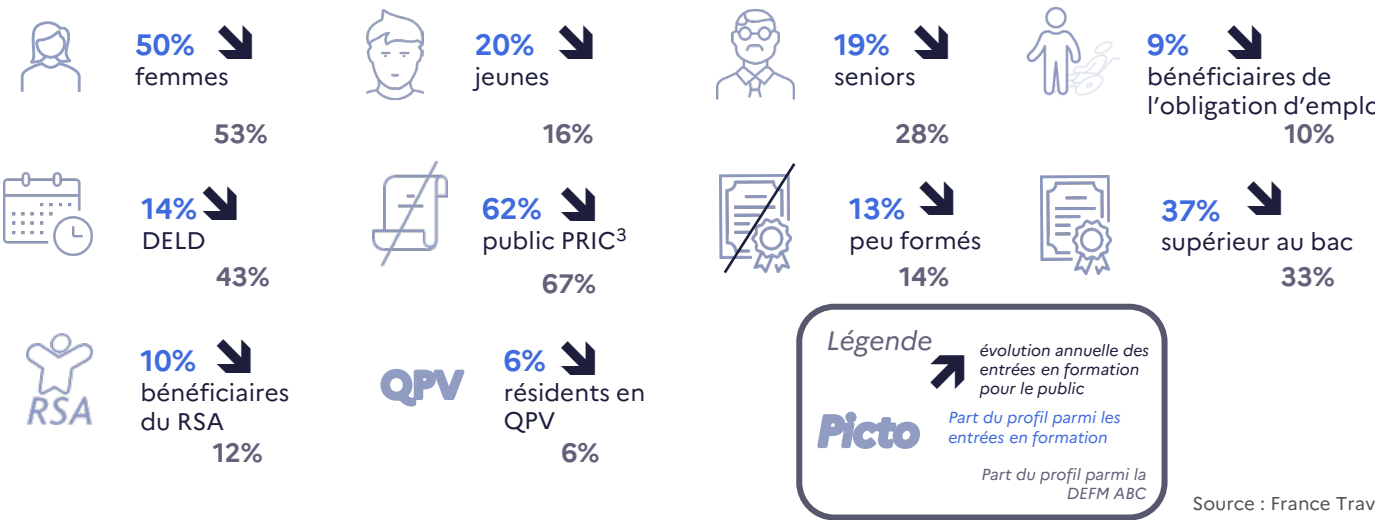
GRAPHIQUE 2
TOP 15 DES ENTRÉES EN FORMATION TRIMESTRIELLES PAR FORMACODE ET FINANCEUR



Source : France Travail

PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRÉS EN FORMATION DANS LE TRIMESTRE

L'ensemble des profils de demandeurs d'emploi affiche une baisse des entrées en formation. Les femmes, les demandeurs d'emploi non qualifiés, ceux ayant un niveau de formation CAP/BEP et les bénéficiaires de l'obligation d'emploi sont concernés par les plus forts replis.

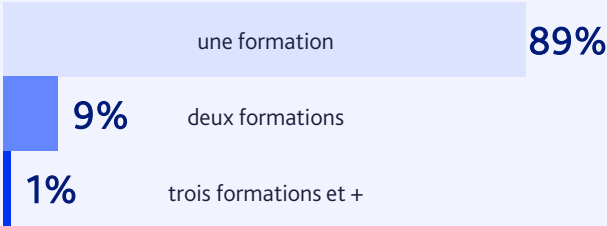


Source : France Travail

ENCADRÉ 1
Pour aller plus loin

Au cours de l'année 2024, près de 92 600 entrées en formation ont été prescrites par France Travail en Nouvelle-Aquitaine. Elles ont concerné au total 82 500 demandeurs d'emploi. En effet, 89% des demandeurs d'emploi n'ont suivi qu'une seule formation au cours de l'année, 9% sont entrés en formation à deux reprises et 1% d'entre eux a suivi trois formations ou plus dans l'année. Comparativement à l'ensemble des entrées en formation, le profil des demandeurs d'emploi qui ont suivi au moins deux formations dans l'année (10%) concerne moins de jeunes, plus de seniors, plus de bénéficiaires de l'obligation d'emploi, plus de demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation CAP/BEP ou moins. L'objectif des formations suivies concerne plus souvent les objectifs de perfectionnement, de remise à niveau ou encore d'adaptation au poste de travail.

RÉPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI SELON LE NOMBRE DE FORMATIONS DANS L'ANNÉE 2024



Source : France Travail

2. autres formations : AGEFIPH, OPCO, bénéficiaire hors CPF autonome, Etat/Ministère
3. cf Sources et définitions

LA BAISSÉ GLOBALE DE L'ACCÈS À L'EMPLOI SUR UN AN DANS LA RÉGION

67,6% des demandeurs d'emploi sortis de formation entre octobre 2023 et septembre 2024 (12 mois glissants) ont eu accès à un emploi au cours des 6 mois suivant la fin de leur formation en Nouvelle-Aquitaine [cf. Tableau 2]. Ce taux diminue légèrement sur un an (-1,7 point après -1,5 point à fin juin 2024). Le taux d'accès à l'emploi est variable selon l'objectif ou le domaine de formation. Les formations des domaines Transport, logistique (76,2%), Sciences (73,1%) et Energie, électricité (72,7%) enregistrent les taux les plus élevés, en hausse annuelle pour le premier domaine et en baisse pour les deux suivants.

TABLEAU 2
TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

	nb sortants de oct. 2023 à sept. 2024	taux d'accès à l'emploi à 6 mois	tendance du taux sur un an
Ensemble des entrées en formation	61 517	67,6%	↘
Objectifs de formation			
Certification	35 342	65,1%	↘
Professionnalisation	7 008	63,5%	↘
Préparation à la qualification	2 642	60,1%	↘
Perfectionnement, élargissement des compétences	6 533	66,5%	↘
Formation à la création d'entreprise	573	63,7%	↘
Adaptation au poste de travail (AFPR, POE)	8 531	86,6%	↘
Autre, non renseigné	888	51,1%	↘
Grands domaines de formation			
Agriculture, pêche, environnement	2 056	62,6%	↘
Commerce, marketing, finance	7 061	66,4%	↘
Sciences humaines, langues, pédagogie, information communication	2 697	58,7%	↘
Energie, électricité	1 782	72,7%	↘
BTP - bâtiment travaux publics	2 477	62,3%	↘
Electronique, informatique, télécommunication	2 943	52,7%	↘
Industrie, matières premières	4 787	70,9%	↘
Santé, social, sécurité	9 240	67,7%	↘
Sciences	290	73,1%	↘
Economie, droit, science politique	1 398	69,3%	↘
Sport, hôtellerie, restauration, tourisme	3 680	70,1%	↘
Arts, spectacle, industries créatives	2 081	58,6%	↗
Transport, logistique	14 185	76,2%	↗
Vie et gestion des organisations	6 166	63,5%	↘
non renseigné	674	45,5%	↘



8 531 sortants de formation sont comptabilisés pour les formations ayant un objectif de formation d'adaptation au poste de travail (AFPR, POE) sur la période d'octobre 2023 à septembre 2024. 86,6% d'entre eux ont eu accès à un emploi au cours des 6 mois qui ont suivi la fin de leur formation. Ce taux est en bleu car il est supérieur à la valeur moyenne régionale de 67,6%. Ce taux d'accès à l'emploi est en baisse par rapport à celui observé un an auparavant (octobre 2022 à septembre 2023).



Les formations prises en compte pour le calcul du taux d'accès à l'emploi sont celles prescrites par France Travail, tous financeurs confondus pour les sortants des mois d'octobre 2023 à septembre 2024, exceptées celles ayant un objectif de remise à niveau ou de mobilisation et celles n'étant pas à visée «emploi direct». Les taux en bleu sont supérieurs à la valeur moyenne régionale. La flèche indique la tendance de l'évolution annuelle du taux d'accès à l'emploi.

Source : France Travail – DSN

Au cours du premier mois qui suit la sortie de formation, près de 40% des demandeurs d'emploi ont eu accès à un emploi [cf. Graphique 3]. Cette part continue de progresser rapidement pour atteindre environ 55% à 3 mois, puis près de 70%, 6 mois après la sortie de formation. L'accès à l'emploi des deux cohortes annuelles de sortants est très proche. À 6 mois, le taux pour les sortants d'octobre 2023 à septembre 2024 est légèrement inférieur à celui d'octobre 2022 à septembre 2023 : respectivement 67,6% et 69,4%.

GRAPHIQUE 3
TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DE 1 À 6 MOIS SUIVANT LA FIN DE LA FORMATION



Source : France Travail – DSN

SOURCES ET DÉFINITIONS

Les données ici présentées sont calculées à partir du Fichier des entrées en formation de France Travail. Ce fichier statistique est constitué à partir des trois types d'informations suivantes disponibles dans le système d'information opérationnel de France Travail :

- les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
- les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.
- depuis le début de l'année 2020, les entrées en formation financées par la mobilisation du compte personnel de formation (données transmises par la Caisse des dépôts et consignations).

La nouvelle nomenclature des formacodes est prise en compte dans cette note (V14).

LES OBJECTIFS DE FORMATION

- **Certification** : cette catégorie comprend l'ensemble des formations sanctionnées par les passages d'une certification (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle).
- **Professionnalisation** : les objectifs des formations professionnalisantes sont très proches de ceux des formations certifiantes professionnelles, mais elles ne donnent lieu à aucun diplôme, titre ou certificat inscrit au RNCP.
- **Pré-qualification** : cette catégorie comprend les formations qui préparent à l'entrée dans toute formation qualifiante (i.e. certifiante ou professionnalisante), quel que soit le niveau.
- **Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation** : il s'agit là de stages de remise à niveau ou d'initiation à des compétences ou techniques transversales à une large gamme de métiers.
- **Mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel** : cette catégorie rassemble l'ensemble des stages visant à analyser les perspectives d'orientation des stagiaires en tenant compte de leurs motivations, de leurs capacités professionnelles, ainsi que des difficultés sociales qu'ils ont éventuellement rencontrées.
- **Perfectionnement, élargissement des compétences** : les formations de cette catégorie s'adressent à un public de personnes déjà opérationnelles dans leur activité professionnelle occupée ou recherchée, mais qui désirent approfondir leurs compétences ou acquérir des compétences supplémentaires.

L'ACCES A L'EMPLOI :

Le champ du taux d'accès à l'emploi est celui des demandeurs d'emploi sortis d'une formation au cours des 12 mois glissants d'octobre 2023 à septembre 2024.

L'accès à l'emploi correspond aux situations suivantes : présence dans le fichier de la Déclaration Sociale Nominative pour un ou plusieurs contrats de 78h ou plus dans le mois, changement de catégorie d'inscription manifestant un accès à l'emploi (bascule en catégorie E, bascule en catégorie C), sortie des listes pour reprise d'emploi déclarée.

Le taux d'accès à l'emploi est le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi répondant aux critères ci-dessus et le total des demandeurs d'emploi sortis de formation.

LES PROFILS DE DEMANDEURS D'EMPLOI

RSA : demandeurs d'emploi bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

BOE : demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi

Peu formés : demandeurs d'emploi sans formation initiale ou avec un niveau de formation strictement inférieur au CAP/BEP

DELD : demandeurs d'emploi inscrits depuis au moins 12 mois

QPV : demandeurs d'emploi habitant dans un Quartier Prioritaire de la Ville tel que défini à compter de janvier 2024 en France Métropolitaine.

PRIC : Public répondant aux critères du Plan Régional d'Investissement dans les Compétences (nouvelle définition des publics prioritaires au 1er janvier 2024 pour la période 2024-2027, le public PRIC).

Directeur de la publication
Alain MAUNY

Réalisation
Statistiques et Études

France Travail Nouvelle-Aquitaine
87 rue Nuyens
33100 Bordeaux



www.observatoire-emploi-nouvelle-aquitaine.fr



Observatoire de l'emploi
Nouvelle-Aquitaine

